

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLEFRANCHE-SUR-CHER se réunira en séance ordinaire : Le Jeudi 11 Avril 2024 à 19 heures 00 à la Mairie.

Ordre du jour :

- 1) ADMINISTRATION GENERALE – Approbation du procès-verbal du Conseil municipal : 28 mars 2024
- 2) ADMINISTRATION GENERALE – Compte-rendu des décisions prises par le Maire (hors marchés publics)
- 3) ADMINISTRATION GENERALE – Compte-rendu des décisions prises par le Maire (marchés publics)
- 4) AFFAIRES FONCIERES – Vente d'un terrain dans la ZI de la Bezardière
- 5) ENVIRONNEMENT – Avis sur le projet de déchetterie de Villefranche sur Cher
- 6) MAISON DE SANTE – redevance forfaitaire d'occupation des logements pour les médecins stagiaires ou remplaçants

A VILLEFRANCHE-SUR-CHER,

Le 4 avril 2024

Le Maire, Bruno MARECHAL

L'an deux mil vingt-quatre le onze du mois d'avril à dix-neuf heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEFRANCHE-SUR-CHER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno MARECHAL, Maire.

Convocation adressée le : 4 avril 2024

Liste des délibérations publiée le : 12 avril 2024

Etaient présents les conseillers municipaux suivants, formant la majorité des membres en exercice : MARECHAL Bruno, ANTOINE Nelly, GASC Thibaut, DUBUISSON Sophie, HUREAU Yves, LATU Michel, AUGER Christophe, PILLET Nathalie, BROSSARD Alain, DELANGLE Antoine, VELVENDRON Christelle, LESERRE Angélique, AZEVEDO Carole, DUTHIL Virginie, MEUNIER Mikaël, OTON Dominique, CHARPENTIER Armelle, BOISLEVE Jackie.

Etaient absents et excusés, ayant donné pouvoir :

VIAL Agnès, qui a donné pouvoir à GASC Thibaut,
LAUMONIER Gérald, qui a donné pouvoir à DUTHIL Virginie,

Etaient absents et excusés : BENOIST Max

Mme. LESERRE Angélique a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil municipal.

**ADMINISTRATION GENERALE – Approbation du procès-verbal du Conseil municipal :
28 mars 2024**

Les Conseillers ont reçu le projet de procès-verbal du Conseil municipal du 28 mars 2024 sous la forme d'un petit fascicule.

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

**ADMINISTRATION GENERALE – Compte-rendu des décisions prises par le Maire (hors
marchés publics)**

Dans le cadre des pouvoirs qui ont été délégués au Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT (délibération du 3 juin 2020), le Maire n'a pas de décision à rapporter

**ADMINISTRATION GENERALE – Compte-rendu des décisions prises par le Maire
(marchés publics)**

Dans le cadre des pouvoirs qui ont été délégués au Maire en application de l'article L2122-22 4)° du CGCT (délibération du 3 juin 2020), le Maire a reçu délégation pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Aussi, les marchés conclus par le Maire doivent être rapportés lors de chaque séance du Conseil municipal.

Ont été conclus récemment les marchés publics :

ENGAGEMENT	TIERS	OBJET	MONTANT TTC	DATE
2024-416-004434	CEDEO DISTRI	ROBINET MATERNELLE	23.04	02/02/2024
2024-416-004435	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES PLOMBERIE PRIMAIRE	25.44	02/02/2024
2024-416-004436	GAMM VERT	BOTTES MEGNIEN	150	02/02/2024
2024-416-004437	SORODIS SA C	ALIMENTATION RPE	15	02/02/2024
2024-416-004438	PROLIANS MARTIN	PLOMBERIE MATERNELLE	50	02/02/2024
2024-416-004445	PV ELEC	FOURNITURES ELECTRICITE EGLISE	16.48	15/02/2024
2024-416-004446	PV ELEC	FOURNITURES POUR LAVE VAISSELLE BAR LA PLAGE	32.42	15/02/2024
2024-416-004447	PV ELEC	FOURNITURES ELECTRICITE DIVERS BATIMENTS	40.5	15/02/2024
2024-416-004448	PV ELEC	FOURNITURES POUR BUREAU MAIRIE	23.93	15/02/2024
2024-416-004449	ECHIQUIER RO	ATELIER ECHECS ECOLE ELEMENTAIRE 2024	220	15/02/2024
2024-416-004450	JERDE SUPER	ALIMENTATION ALSH	30	15/02/2024
2024-416-004451	JERDE SUPER	ALIMENTATION GOUTER	200	15/02/2024
2024-416-004452	POINT P CENT	FOURNITURE POUR REHAUSSE DE REGARD EGLISE	50	15/02/2024
2024-416-004454	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES POUR ECOLE MATERNELLE	67.24	15/02/2024
2024-416-004455	PROLIANS MARTIN	LAMPES FRONTALE BENJAMIN	51.58	15/02/2024
2024-416-004456	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES PLOMBERIE DEPANNAGE MATERNELLE	47.7	15/02/2024
2024-416-004457	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES PLOMBERIE GARDERIE PRIMAIRE	60	15/02/2024
2024-416-004458	PNEUS EUROPE	CHANGEMENT PNEU 206	133.8	15/02/2024
2024-416-004459	INTERVAL	MENAGE DANS BATIMENTS 2024	8738	15/02/2024
2024-416-004460	BURO EN GROS	FOURNITURES ADMINISTRATIVES MAIRIE	505.73	15/02/2024
2024-416-004461	FONDATION DU PA	FONDATION DU PATRIMOINE - COTISATION 2024	200	15/02/2024
2024-416-004462	DEP CLIM SERVIC	REMPLACEMENT MOTEURS CLIM MATERNELLE	877.99	15/02/2024
2024-416-004463	GPAUTO 41	AMPOULES POUR VEHICULES	131.71	15/02/2024
2024-416-004464	10 DOIGTS	FOURNITURES POUR ALSH SEJOUR MARS	204.91	15/02/2024
2024-416-004465	PAPETERIE CA	FOURNITURES POUR ALSH	106.9	15/02/2024
2024-416-004466	GRAINES VOLTZ	FLEURS POUR MASSIF COMMANDERIE	643.3	15/02/2024
2024-416-004467	GRAINES VOLTZ	FLEURS POUR MASSIFS	921.73	15/02/2024
2024-416-004468	FTL EURL	FORMATION HABILITATION ELECTRIQUES MAIRE BENJAMIN	864	15/02/2024
2024-416-004469	FTL EURL	FORMATION CONDUITE ENGIN MAIRE BENJAMIN	123.6	15/02/2024
2024-416-004470	ROMELEC	DIAGNOSTIQUE ECLAIRAGE EGLISE	1183.2	15/02/2024
2024-416-004471	MENAGER PLUS	LAVE VAISSELLE POUR BAR DE LA PLAGE	1000	15/02/2024
2024-416-004472	CAPLATUB	FOURNITURES POUR BUSAGE	1349.14	15/02/2024

2024-416-004473	GEOPLUS	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	2340	15/02/2024
2024-416-004474	SOA	CURAGE RESEAU AVENUE DE VERDUN	4284	15/02/2024
2024-416-004475	REXEL FRANCE	FOURNITURES POUR VMC ESPACE SOLOGNE	73.3	15/02/2024
2024-416-004476	ROCA MICHEL	PEINTURE EXTERIEUR FENETRES+VOLETS RAM	4620	15/02/2024
2024-416-004477	ROCA MICHEL	POSE DOUBLE VITRAGE RAM	3060	15/02/2024
2024-416-004478	AEB ANCIENS	LOCATION FEU DE CHANTIER	258	29/02/2024
2024-416-004479	BRICOMARCHE	FOURNITURES PLOMBERIE ESPACE SOLOGNE	4.7	29/02/2024
2024-416-004480	DECATHLON	BABY-FOOT POUR SECTEUR JEUNES	887	29/02/2024
2024-416-004481	ENERGIE NOV	DESEMBOUAGE ESPACE SOLOGNE	9000	29/02/2024
2024-416-004482	JERDE SUPER	ALIMENTATION SECTEUR JEUNES	200	29/02/2024
2024-416-004483	JERDE SUPER	ALIMENTATION SECTEUR JEUNES	200	29/02/2024
2024-416-004484	JERDE SUPER	ALIMENTATION POUR ACTIVITE	40	29/02/2024
2024-416-004485	MUSIKENFETE	SORTIE MUSIKENFETE ALSH	440	29/02/2024
2024-416-004486	MAUPIN ISOLATIO	ISOLATION COMBLES MAIRIE	280	29/02/2024
2024-416-004487	MAUPIN ISOLATIO	ISOLATION COMBLES ECOLES	782	29/02/2024
2024-416-004488	MAUPIN ISOLATIO	ISOLATION COMBLES ECOLES	4180	29/02/2024
2024-416-004489	MAUPIN ISOLATIO	ISOLATION COMBLES CLUB HOUSE TENNIS	94	29/02/2024
2024-416-004490	MAUPIN ISOLATIO	ISOLATION COMBLES VESTIAIRES STADE	330	29/02/2024
2024-416-004492	POINT P CENT	LAINE DE ROCHE BULLE TENNIS	356.86	29/02/2024
2024-416-004493	PROLIANS MARTIN	WHITE SPIRIT	22.16	29/02/2024
2024-416-004494	PROLIANS MARTIN	SERRURE BOITE AU LETTRE MR CARDOSO	42.31	29/02/2024
2024-416-004495	PROLIANS MARTIN	COLLE REPARATION FENETRE MATERNELLE	20.4	29/02/2024
2024-416-004496	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES POUR FENETRES MATERNELLE	18.74	29/02/2024
2024-416-004497	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES POUR PORTAIL AIRE DE CAMPING CAR	100	29/02/2024
2024-416-004498	PROLIANS MARTIN	BUTEE DE PORTE ECOLE PRIMAIRE	200	29/02/2024
2024-416-004499	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES POUR STOCK BATIMENTS	116.45	29/02/2024
2024-416-004500	PROLIANS MARTIN	FOURNITURES POUR REPARATION CHAUFFERIE ESPACE SOLOGNE	85.8	29/02/2024
2024-416-004501	PV ELEC	FOURNITURES MISE EN CONFORMITE ELEC BIBLIOTHEQUE	1385.87	29/02/2024
2024-416-004502	PV ELEC	DIVERSES FOURNITURES	200	29/02/2024
2024-416-004503	PV ELEC	REMISE AUX NORMES ELECTRIQUE MATERNELLE	200	29/02/2024
2024-416-004504	REXEL FRANCE	BLOCS SORTIE DE SECOURS RAM	168.01	29/02/2024
2024-416-004505	REXEL FRANCE	FOURNITURES ELECTRIQUE MAIRIE	49.66	29/02/2024
2024-416-004506	SORODIS SA C	FOURNITURES POUR FETE DE NOEL	50	29/02/2024
2024-416-004507	EDITIONS SEDRAP	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE ELEMENTAIRE	343.5	29/02/2024
2024-416-004508	SCEA BLAMATINE	ALIMENTATION SECTEUR JEUNES	50	29/02/2024

En outre, la commune a organisé une consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification des abords et du parvis de l'église.

7 offres ont été reçues, la mieux-disante étant celle du bureau d'études ARCAMZO (Celles) pour un montant de :

7 800.00 € HT pour la TRANCHE FERME (AVP APS APD PRO)

9 900.00 € HT pour la TRANCHE CONDITIONNELLE (Act EXE DET AOR)

Soit 17 700.00 € HT pour ce marché

Les offres ont été présentées à la commission d'analyse des offres du 26 février, qui approuve ce choix.

DCM-2024-040

AFFAIRES FONCIERES – Vente d'un terrain dans la ZI de la Bezardière (AI 1122)

Le Conseil Municipal

Vu l'article L1211-1 du Code général de la propriété des personnes publique,

Vu l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions d'acquisition pour le bien concerné ;

Vu l'avis du service des domaines en date du 27 mars 2024 ;

Considérant que la parcelle AI 1122 située dans la ZI de la Bezardière appartient au domaine privé communal ;

Considérant que cet immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public et que, dans ces conditions, il y a lieu de procéder à son aliénation ;

Considérant que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2000 habitants donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles. Le conseil municipal délibère au vu de l'avis de l'autorité compétente de l'Etat [service des Domaines] ;

L'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

Article 1 – Décide de vendre le terrain situé ZI de la Bezardière, libre de toute construction, sous référence cadastrale AI n°1122, d'une contenance de 10 160 m² ;

Article 2 – Fixe le prix de vente dans la limite de l'évaluation des Domaines

Article 3 – Charge Monsieur le Maire ou son représentant à l'effet de :

- faire toutes diligences nécessaires pour aboutir à une vente de gré à gré, dite amiable, de cet ensemble immobilier
- désigner un notaire chargé de la vente,
- conclure les actes afférents
- et plus généralement de signer tout document lié à l'exécution de la présente délibération ;

DCM-2024-041

ENVIRONNEMENT – Demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une déchetterie à Villefranche sur Cher

Le Conseil Municipal

Vu l'article R512-46-11 du Code de l'Environnement ;

Vu le dossier du projet d'exploitation d'une déchetterie à Villefranche sur Cher présenté par la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois ;

Vu la demande d'enregistrement présentée auprès de la Préfecture de Loir-et-Cher le 12 février 2024 et complétée le 20 février 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°41-2024-03-05-00002 en date du 5 mars 2024 ;

Vu les pièces du dossier d'enregistrement ;

Considérant que le préfet transmet, dans les quinze jours suivant la réception du dossier complet et régulier, un exemplaire de la demande et du dossier d'enregistrement pour avis au conseil municipal de la commune où l'installation est projetée à celui des communes concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source et au moins à celles dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre de l'installation concernée.

Considérant que le Conseil municipal est invité à faire connaître en avis sur la demande d'enregistrement, communiqué au plus tard au Préfet dans les 15 jours suivant la clôture du registre de la concertation (jusqu'au 11 mai 2024) ;

L'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

Article 1^{er} - Emet un avis favorable au projet d'exploitation d'une déchetterie à Villefranche sur Cher présenté par la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Article 2 – Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération, qui sera communiquée :

- A la Préfecture ;

DCM-2024-042

MAISON DE SANTE – redevance forfaitaire d'occupation des logements pour les médecins stagiaires ou remplaçants

Le Conseil municipal

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2023-116 n date du 23 novembre 2023 décidant de mettre à disposition les deux logements de la Maison de Santé pour les médecins stagiaires ou remplaçants et de fixer les conditions de mise à disposition ;

Considérant que la commune a créé au sein de la Maison de Santé deux logements destinés aux médecins stagiaires et remplaçants, afin de faciliter l'installation de praticiens et conserver une offre médicale dans un cadre favorable

Considérant que la délibération du 23 novembre 2023 décidait d'accorder la gratuité du loyer mais de fixer ultérieurement une participation forfaitaire aux charges suivant un forfait hebdomadaire ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer le forfait de participation au charges locatives ;

L'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

Article 1 – Fixe le montant du forfait hebdomadaire de participation aux charges liées à l'occupation des logements des médecins stagiaires ou remplaçants situés au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à :

- 20 € pour le logement n°1
- 15 € pour le logement n°2

Le montant du forfait sera réactualisé en cas de changement significatif des charges supportées par la commune.

Article 2 – Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération, et notamment les conventions de mise à disposition des logements.

INFORMATIONS DIVERSES

Patrimoine Immobilier

Le Maire informe que la commune a vendu l'immeuble du 10 rue André Dabert (ancienne poste) ainsi que la salle annexe de la Mairie pour un total de 39.000 € net vendeur. Cette recette n'avait pas été prévue au budget 2024, dans un souci de prudence et constituera une recette exceptionnelle.

Une parcelle a été détachée, près de la Mairie, pour constituer un chemin d'accès vers la salle annexe. A terme, les propriétaires devraient clôturer la parcelle attenante au terrain de la Mairie.

Elections Européennes

Le scrutin (tour unique) est prévu le dimanche 9 juin. Le Maire donne la composition des bureaux de vote. Il est précisé que le scrutin se termine à 18h00.

Bar de la Plage

Le bar de la Plage ouvrira à compter du 1^{er} mai et jusqu'à la mi-septembre. Les nouveaux gérants du bar de la Plage convient les conseillers municipaux et agents municipaux à une inauguration.



Via Ligeria

Une inauguration de la borne kilométrique (1703 km de Rome) est prévue le 27. avril à 14h45, à la Cabane du Canal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Procès-verbal approuvé lors de la séance du : 23 mai 2024

Observations et remarques éventuelles des conseillers municipaux : néant

Le Maire	La secrétaire de séance
MARECHAL Bruno  	LESERRE Angélique